



## Note d'information aux parents/familles sur l'organisation des activités périscolaires

Depuis l'année scolaire passée,  
la municipalité a mis en place des activités dans les écoles maternelle et élémentaire.

L'équipe accueille les enfants :

- **Tous les mardi et vendredi** (jours de classe) entre 15h et 16h30 pour l'école élémentaire
  - **Tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi** entre 15h45 et 16h30 pour l'école maternelle
  - **Tous les jours d'école de 16 h 30 à 18 h pour les écoles primaire et maternelle.**
    - **Tous les mercredis** après-midi pour le centre aéré (de 13h30 à 18h et/ou à partir de 11h30 si utilisation du service cantine), du lundi au vendredi (de 8h à 12h et de 13h30 à 18h) sur les temps de **vacances scolaires**, avec possibilité de service cantine le midi sur la totalité des périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs sans hébergement (« centre aéré »).

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)		Temps de garderie ludique ou étude	
<b>Elémentaire :</b> - 15h à 16h30 mardi et vendredi	<b>Maternelle :</b> - 15h45 à 16h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi	<b>Elémentaire :</b> - 15h à 16h30 mardi et vendredi - 16h30 à 18h tous les jours d'école	<b>Maternelle :</b> - 15h à 18h tous les jours d'école
Payant par période : - 8€ par période pour un enfant, 4€ pour le deuxième et gratuit pour le troisième enfant		Cotisation annuelle de 10€ par utilisateur	

Les permanences d'inscriptions (**uniquement sur dossier**) se déroulent les **mardis matins** au deuxième étage de la mairie, au bureau de l'Accueil de loisirs 6-12 ans, de **9h à 11h15**. Si vous n'êtes pas disponible sur ce créneau horaire, veuillez vous référer aux coordonnées suivantes :

Tél : 06 32 00 37 26

Mail à : [rythmes.educatifs@ville-barcelonnette.fr](mailto:rythmes.educatifs@ville-barcelonnette.fr)

**P.S : Attention, les groupes étant limités en nombre, il est possible que votre enfant n'intègre pas toujours le groupe choisi en début de période! Merci de votre compréhension.**